



## CONSEIL MUNICIPAL

### SEANCE DU 17 DECEMBRE 2004

Le Conseil Municipal légalement convoqué le 07 décembre 2004, s'est réuni à la Mairie le 17 décembre 2004 à 20 heures sous la présidence de Monsieur VITU Gilles, Maire.

**Etaient présents** : Mesdames et Messieurs VERNET Ph., FRANCOIS P., de NATALE G., PICOT M., BOISSY Cl., LOPEZ d'AZEVEDO J., CANZIANI M., MAURY Y.

**Etaient absents** : Mme SALANSON M. Christine, excusée.

Mme DELCROIX M, excusée, représentée par M. VERNET Philippe.

M. PIONNIER J.J., excusé, représenté par M. de NATALE Guy.

M. GHISLAIN G.

**Secrétaire** : Madame FRANÇOIS Patricia.

### **Compte-rendu** :

Le compte rendu de la séance précédente ne donne lieu à aucune observation, tous les membres présents ont signé.

### **Délégations de fonctions** :

Monsieur le Maire expose son intention de déléguer certaines fonctions par arrêté municipal à deux conseillères municipales.

Le conseil municipal vote à bulletins secrets pour l'attribution d'une indemnité réglementaire de 4,12 % de l'indice 1015 à ces deux conseillères, ces deux indemnités entrant dans l'enveloppe globale des indemnités Maire et Adjoints.

Mme PICOT M. votants : 10      OUI : 10      ABST. : 1

Mme FRANÇOIS votants : 10      OUI : 9      NON : 1      ABST. : 1

Mesdames FRANÇOIS et PICOT percevront à compter du 01/01/2005 l'indemnité correspondante.

### **COMMISSIONS** :

À la suite de la démission de deux conseillers, il convient de revoir la composition des commissions.

Le Conseil municipal adopte la nouvelle répartition des commissions comme suit :

**APPEL D'OFFRES :**

Titulaires : M. de NATALE Guy  
 M. GHISLAIN Gérard  
 M. VERNET Philippe  
 Suppléants : Mme PICOT Monique  
 Mme LOPEZ D'AZEVEDO Jeannine  
 Mme CANZIANI Mireille.

**SABLIERES :**

M. de NATALE Guy  
 Mme DELCROIX Myriam  
 M. GHISLAIN Gérard  
 M. PIONNIER Jean-Jacques

**IMPÔTS :**

Mme BOISSY Claudy  
 Mme DELCROIX Myriam  
 Mme SALANSON Marie-Christine  
 M. GHISLAIN Gérard  
 M. VERNET Philippe

**AGRENABA :**

À la suite de la démission de deux conseillers, il convient de revoir la composition des commissions.

Le Conseil municipal adopte la nouvelle répartition des commissions comme suit :

M. de NATALE Guy  
 M. VERNET Philippe

**CHAMBRE D'AGRICULTURE**

Mme CANZIANI Mireille  
 Mme BOISSY Claudy

**SICTEUCEO :**

M. VITU Gilles  
 Mme BOISSY Claudy  
 M. de NATALE Guy  
 M. GHISLAIN Gérard

**COMMUNAUTE DE COMMUNES :**

M. VITU Gilles  
 Mme LOPEZ D'AZEVEDO Jeannine

**ORDURES MENAGERES :**

À la suite de la démission de deux conseillers, il convient de revoir la composition des commissions.

Le Conseil municipal adopte la nouvelle répartition des commissions comme suit :

Titulaires : Mme LOPEZ D'AZEVEDO Jeannine  
M. PIONNIER Jean-Jacques  
Suppléants : M. de NATALE Guy  
Mme PICOT Monique

**ELECTRIFICATION :**

À la suite de la démission de deux conseillers, il convient de revoir la composition des commissions.

Le Conseil municipal adopte la nouvelle répartition des commissions comme suit :

M. MAURY Yannick  
M. VERNET Philippe

**CHAMBRE DES METIERS :**

M. GHISLAIN Gérard  
M. MAURY Yannick

**SYNDICAT VOULZIE :**

M. de NATALE Guy  
M. PIONNIER Jean-Jacques  
M. MAURY Yannick

**SYNDICAT AUXENCE :**

À la suite de la démission de deux conseillers, il convient de revoir la composition des commissions.

Le Conseil municipal adopte la nouvelle répartition des commissions comme suit :

Titulaires : M. de NATALE Guy  
Mme CANZIANI Mireille  
Suppléants : M. GHISLAIN Gérard  
Mme PICOT Monique

**ENVIRONNEMENT :**

M. de NATALE Guy  
Mme CANZIANI Mireille – vice-présidente  
Mme SALANSON Marie-Christine  
M. MAURY Yannick  
M. PIONNIER Jean-Jacques

**TRAVAUX :**

M. VERNET Philippe  
 M. GHISLAIN Gérard  
 Mme DELCROIX Myriam  
 Mme PICOT Monique  
 M. de NATALE Guy  
 Mme FRANÇOIS Patricia  
 Mme BOISSY Claudy

**URBANISME :**

M. VERNET Philippe  
 M. MAURY Yannick  
 Mme BOISSY Claudy  
 M. de NATALE Guy  
 M. GHISLAIN Gérard  
 Mme LOPEZ D'AZEVEDO Jeannine

**SECURITE – NUISANCES :**

M. VITU Gilles  
 M. VERNET Philippe  
 M. de NATALE Guy  
 Mme BOISSY Claudy

**ASSOCIATIONS et FETES :**

Mme PICOT Monique  
 Mme LOPEZ D'AZEVEDO Jeannine  
 M. MAURY Yannick  
 M. VITU Gilles

**INFORMATION :**

Mme FRANÇOIS Patricia  
 Mme CANZIANI Mireille  
 Mme DELCROIX Myriam  
 Mme SALANSON Marie-Christine  
 M GHISLAIN Gérard

**SCOLAIRE :**

Mme FRANÇOIS Patricia  
 Mme CANZIANI Mireille  
 Mme LOPEZ D'AZEVEDO Jeannine

**FINANCES :**

Mme BOISSY Claudy  
 Mme SALANSON Marie-Christine  
 Mme DELCROIX Myriam  
 Mme PICOT Monique  
 M. GHISLAIN Gérard  
 M. MAURY Yannick  
 M. PIONNIER Jean-Jacques  
 M. VERNET Philippe  
 Tout le Conseil sera invité.

**CCAS :**

Démission de Mme SANCHEZ.

**Composition actuelle :**

Mme FRANÇOIS Patricia	M. BARRAT Daniel
Mme BOISSY Claudy	M. CORGERON Fabien
Mme DELCROIX Myriam	M. COUSTALAT Jean-Pierre
Mme PICOT Monique	Mme HERMANS Jeanne
	Mme KLEINRICHERT Maryvonne

La commission des fêtes se réunira dès le début de l'année 2005 pour régler certains problèmes internes.

**SYNDICAT DE L'AUXENCE :**

Le Conseil Municipal,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération de l'Assemblée Générale du 29 novembre 2004,

Considérant la nécessité de transformer le Syndicat Intercommunal d'Études pour l'Aménagement du Bassin de l'Auxence en Syndicat Intercommunal de Travaux et d'Entretien du Bassin de l'Auxence,

Décide à l'unanimité :

- La transformation du Syndicat Intercommunal d'Études pour l'Aménagement du Bassin de l'Auxence en Syndicat Intercommunal de Travaux et d'Entretien du Bassin de l'Auxence.
- Approuve les statuts modifiés de ce Syndicat ;
- Accepte le retrait de la commune de Rampillon de l'ancien Syndicat.

**Informations générales :**

♦ **Prévention routière** : Le Conseil Municipal vote à la prévention routière une subvention de 70 € pour l'année 2005.

♦ **Assurance DEXIA-SOFCAP (garantie des droits statutaires agents CNRACL)** : Considérant le rejet des AGF assurances, vu l'impossibilité d'adhérer avant 2006 au contrat proposé par le CDG 77, le Conseil accepte la proposition de DEXIA-SOFCAP en date du 24 novembre 2004. Choix 1 : décès, accident du travail, Maladie ordinaire, longue maladie, longue durée, maternité avec franchise de 15 jours par arrêt sur le risque maladie ordinaire, pour un taux de 6,75 % à compter du

01-01-2005. La présente décision sera notifiée à DEXIA-SOFCAP par lettre recommandée. Le Maire est autorisé à signer le contrat à intervenir. Délibération prise à l'unanimité.

- ♦ **Bail de chasse** : Monsieur VITU expose certains risques concernant le droit de chasse sur les terrains communaux. Il souhaite une réflexion sur un projet de bail. Messieurs MAURY Yannick et VERNET Philippe proposent de s'occuper de cette question.
- ♦ Demande en vue d'inscrire la Commune au concours « Rubans du Patrimoine ». Réponse négative.
- ♦ Lettre de la CGT concernant les coupures d'énergie aux personnes en difficultés pour non-paiement. Réponse négative.
- ♦ Informations sur le conseil d'école du 22/10/2004. Le conseil est informé des dates à retenir :
  - carnaval le 19/03/2005
  - Prévention routière les 29/03/2005 – 01/04/2005 et 04/04/2005.
  - Fête de l'école le 25/06/2005.
- ♦ Villes et villages fleuris : remise des prix le 18/12/2004 à 15 heures au Mée sur Seine.
- ♦ Distribution des colis de Noël le 18/12/2004 à partir de 9 heures.
- ♦ Distribution à la Maison de Retraite le 20/12/2004.
- ♦ Vœux du Maire le 16/01/2005.
- ♦ **Informations de M. VERNET**
  - La commission de sécurité a émis un avis favorable sur le PC Commerce.
  - Visite obligatoire de la commission d'accessibilité.
 Travaux prévus :
  - Plafond de la Salle Polyvalente
  - Chauffage de l'église
  - Illumination de l'église
  - Alimentation électrique du presbytère.
  - Pour la poste, il convient d'attendre.
- ♦ **Informations de Mme BOISSY** : En ce qui concerne les taxes communales, la commune des Ormes se place en 22<sup>ème</sup> position des taux les plus bas parmi les 514 communes de Seine et Marne et en 4<sup>ème</sup> position dans le canton de Bray-sur-Seine.
- ♦ **Grands Lacs de Seine** : Il est possible que le projet ne s'applique pas à la commune des Ormes.
- ♦ **Maisons illuminées** : Mesdames LOPEZ et PICOT se chargent du « concours » interne.

Aucune autre question n'étant soulevée, la séance est levée à 21 heures 30.